

# RAPPORT D'ACTIVITÉ SPPPY

MAI 2025 – SEPTEMBRE 2026



## CELLULE CULTURE DU RISQUE ET QUALITÉ DE L'AIR



La cellule culture du risque et qualité de l'air est directement rattachée au chef de l'Unité Départementale DREAL de l'Isère **Mathias Pieyre**. Elle a en charge notamment le suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné et l'animation du SPPPY.



**Elle s'appuie sur trois personnes :**

**Corinne Thievent**

cheffe de cellule culture du risque et qualité de l'air et animatrice du SPPPY

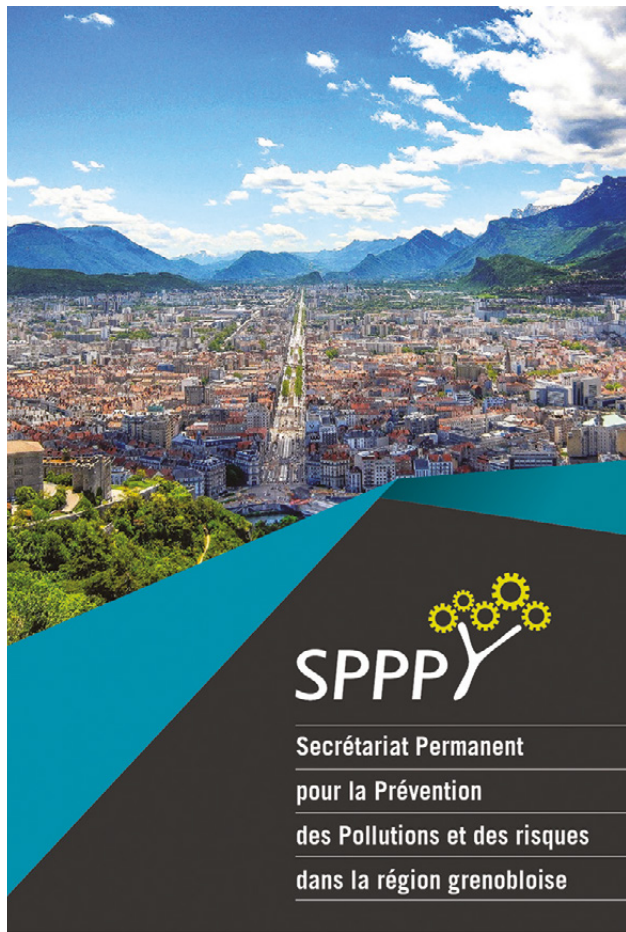


**Marion Delolme**

chargée de mission référente PPA



**Julia Foissac** assistante de la cellule, votre interlocutrice privilégiée pour toutes les questions sur l'organisation et les actions de la cellule



**SPPPY**

Secrétariat Permanent

pour la Prévention

des Pollutions et des risques

dans la région grenobloise



# SOMMAIRE

**La commission Risques Majeurs.....p.4**

**La commission Climat Air Energie.....p.9**

**La commission Environnement Santé.....p.13**

**La commission Aménagement du  
territoire et économie durables.....p.15**

**La commission Qualité  
des milieux et biodiversité .....p.17**

**Les réunions .....p.18**

**Les évènements PPA .....p.20**



Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY) a été créé par arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2011 ; c'est le dernier né des SPPPI de France. C'est une instance permanente d'information et de concertation dans le domaine de l'environnement et des risques.

Il est co-présidé par la préfète de l'Isère Mme Séguin et depuis l'été 2026 par M. Gilles Moreau, qui a succédé à M. Pierre Verri en tant que vice-président de Grenoble Alpes Métropole, en charge de l'énergie, de l'air et du climat.

Il est organisé autour :

- > **d'une commission plénière** (avec une centaine de membres) qui se réunit annuellement et qui permet de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler et de valider collectivement les actions de l'année à venir.
- > **et de cinq commissions thématiques** présidées par l'un de ses membres qui se réunissent entre 1 et 4 fois par an : Risques majeurs / Air, énergie, climat / Aménagement du territoire et économie durables / Environnement Santé / Qualité des milieux et biodiversité.

L'animation du SPPPY est assurée par l'unité départementale de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de la cellule culture du risque et qualité de l'air.

#### Des changements à la présidence des commissions du SPPPY

À la suite des élections municipales du printemps 2026, plusieurs changements sont intervenus à la présidence des commissions du SPPPY.

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement **M. Verri**, qui a assuré la co-présidence du SPPPY pendant plusieurs années, ainsi que **M. Porta**, conseiller métropolitain et président de la commission Risques Majeurs, **M. Remond**, vice-président du Pays Voironnais et président de la Commiss'air Résidentiel Tertiaire, **M. Guérin**, vice-président de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné et président de la Commiss'air Agriculture et **Mme Cenatiempo**, présidente de la Commiss'air Communication. Nous avons particulièrement apprécié leur engagement et leur investissement au sein du SPPPY.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux présidents : **M. Moreau**, vice-président de Grenoble Alpes Métropole, qui devient co-président du SPPPY et de la commission Climat-Air-Énergie, **Mme Brunet**, conseillère métropolitaine et nouvelle présidente de la commission Risques Majeurs, **M. Debernardy**, vice-président du Pays Voironnais qui devient président de la Commiss'air Résidentiel Tertiaire.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir compter sur la fidélité de ceux qui poursuivent leur engagement à nos côtés : **M. Namur** pour la commission Environnement Santé, **M. Fréry** pour la Commiss'air Industrie, **M. Laval** pour la Commiss'air Mobilités et **M. Pieyre** pour la Commiss'air Transversal.

# La commission Risques Majeurs

Anticiper, prévenir, agir  
pour un territoire plus résilient

1

En 2025 et 2026, la commission Risques majeurs du SPPPY a poursuivi son objectif de développement d'une véritable **culture du risque sur le territoire grenoblois**, en privilégiant l'information, la sensibilisation, le partage d'expérience et la mise en réseau des acteurs.

## Les actions de la commission

Au-delà de son implication dans la campagne régionale *Les bons réflexes*, le SPPPY a poursuivi plusieurs actions destinées à mieux faire connaître les risques industriels majeurs et les dispositifs de prévention sur le territoire.

La Commission a notamment publié en avril 2026 **sa lettre annuelle consacrée aux actions de l'Inspection des installations classées en Isère**. Ce quatrième numéro revient sur une année 2025 particulièrement riche, avec **374 inspections réalisées et 206 arrêtés préfectoraux signés**. Il met également en lumière plusieurs démarches concrètes engagées par les industriels pour réduire leurs émissions atmosphériques et leurs consommations d'eau, à travers les exemples de **VICAT à Saint-Égrève et de Caterpillar à Échirolles**. Il revient par ailleurs sur un dossier majeur pour le territoire : **la fermeture de Vencorex et ses conséquences sur la plateforme chimique de Pont-de-Claix**, qui ont mobilisé l'Inspection autour de la mise en sécurité des installations, de la dépollution et de l'évolution des activités industrielles. Il présente enfin les actions de contrôle menées dans le cadre du **Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné**, notamment auprès des installations de combustion, des stations-service, des carrières et des plateformes de recyclage.



La commission a également poursuivi son travail à l'intention des **jeunes et du monde éducatif**, avec **la diffusion de la pièce de théâtre Cévezol Liquids Inc - réunion publique** de la compagnie Essentiel Ephémère en décembre 2025 dans les locaux de l'école Polytech de Saint-Martin-d'Hères, devant un public d'étudiants de Gestion des risques - QHSE et en février 2026 devant les étudiants de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, à Grenoble. La pièce a été suivie dans les deux cas d'une table ronde favorisant les échanges avec le public étudiant. En avril 2026, le SPPPY a participé à l'accueil républicain organisé pour les maires du département, à l'initiative de Mme la préfète de l'Isère, Catherine Séguin. Cet événement, qui a rassemblé plus de 300 élus, a constitué un temps fort d'échanges et de sensibilisation, à travers notamment une présentation des différents services de l'Etat dans le département, une trentaine de stands et des ateliers. À cette occasion, le SPPPY a mis en avant un enjeu essentiel : la culture du risque, en rappelant notamment les bons réflexes à adopter en cas d'accident technologique majeur.

**Ces actions illustrent la volonté du SPPPY de ne pas limiter la prévention à une information descendante, mais de favoriser les rencontres, l'expérience concrète et le dialogue entre industriels, collectivités, services de l'État, acteurs de l'éducation et citoyens.**



### La campagne régionale "Les bons réflexes"

En 2025 et 2026, le SPPPY a poursuivi son engagement au sein de la campagne régionale "Les bons réflexes", aux côtés du SPIRAL et de l'APORA. Une mobilisation collective

pour aller plus loin dans la prévention des risques et renforcer la capacité de chacun à réagir face à une situation d'urgence.

Cette dynamique s'est notamment concrétisée par **l'organisation des deux grands rendez-vous annuels** :

- le 26 juin 2025 à Valence :  
*"La transparence augmente-t-elle la confiance ?"*
- le 30 juin 2026 à Lyon :  
*"Risque, alerte et perception : au cœur de la gestion de crise"*



Organisée avec le soutien de la Préfecture de la Drôme, **la journée du 26 juin 2025** à Valence a réuni près de 80 participants : industriels, élus, services de l'État, associations et experts. Au cœur des échanges : la communication sur les risques, la confiance du public, la gestion de crise, l'influence des réseaux sociaux, et le retour d'expérience d'un exercice PPI mené dans la Drôme. Cette journée a bien confirmé qu' **informer ne suffit pas**, car une population informée n'est pas nécessairement une population préparée. Pour susciter l'adhésion et encourager les bons comportements, l'information doit avant tout être compréhensible, transparente, crédible et claire. De plus, cette communication doit se construire en amont de tout accident, dans une démarche d'anticipation et de préparation, afin d'établir des repères partagés et de faciliter l'adoption des bons réflexes en situation d'urgence.

L'enjeu n'est donc plus seulement de diffuser une information réglementaire, mais de créer, avant même qu'une situation de crise ne survienne, les conditions de la confiance dans l'information et de permettre à chacun de se l'approprier.



<https://www.spppy.org/journee-annuelle-les-bons-reflexes-26-juin-2025-a180.html>

La journée du 30 juin 2026 a quant à elle été consacrée aux enjeux de la gestion de crise. Les participants ont notamment échangé autour :

- de dix ans d'accidentologie industrielle et des risques **NaTech** liés au changement climatique ;
- du dispositif **ORSEC** ;
- du retour d'expérience de l'accident Elkem de décembre 2025 ;
- de la culture du risque et de l'efficacité de l'alerte **FR-Alert**.



Cette édition a également proposé une expérience immersive en **réalité virtuelle**, ouvrant de nouvelles perspectives pour sensibiliser les publics et favoriser l'ancrage durable des bons réflexes.

Ces deux journées illustrent une évolution majeure de la campagne : **passer d'une logique principalement centrée sur l'information réglementaire des populations à une approche plus globale de préparation, d'anticipation et de résilience territoriale.**

La campagne "Les bons réflexes" contribue ainsi à rapprocher et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés — industriels, pouvoirs publics, collectivités, services de secours, associations et citoyens — autour d'un objectif commun : **mieux connaître les risques pour mieux s'y préparer et mieux y faire face.**

Gestion de crise et réseaux sociaux...



<https://www.spppy.org/journee-annuelle-les-bons-reflexes-30-juin-2026-a208.html>

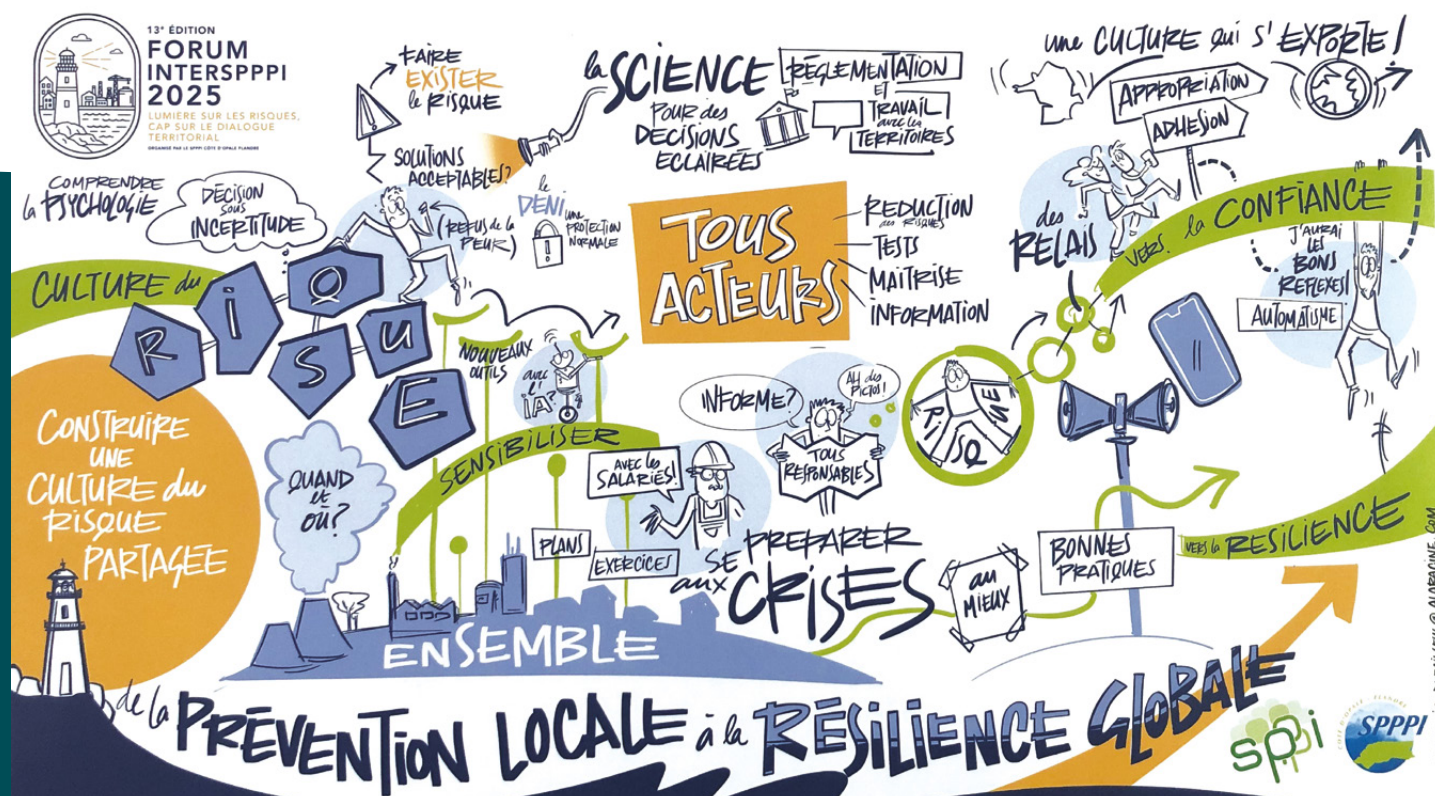
Pour la prochaine période, l'enjeu sera désormais de franchir une nouvelle étape : **mieux mesurer l'efficacité et l'impact des actions menées**, en particulier auprès du grand public et des jeunes.

L'objectif est clair : vérifier que les messages diffusés ne restent pas de simples informations, mais qu'ils contribuent réellement à une meilleure compréhension des risques et à l'adoption des comportements appropriés.

### Un témoignage sur la culture du risque lors du forum annuel des SPPPI les 19 et 20 novembre 2025 à Dunkerque

Pendant deux jours, les conférences et tables rondes ont permis aux acteurs publics, industriels, associatifs et citoyens d'échanger sur la culture du risque et renforcer la résilience des territoires. Une occasion unique de valoriser les expertises et faire du dialogue territorial un levier d'action. Le SPPPY était au rendez-vous pour partager ses expériences et ses actions, notamment l'acculturation du grand public à travers la campagne régionale **Les bons réflexes** et sa traditionnelle journée annuelle. Il était aussi largement représenté par ses membres actifs qui nous ont fait l'honneur de leur présence à Dunkerque !

Un grand merci au SPPPI organisateur **Côte d'Opale Flandre** !



## Pas de village forum Risk Indus en 2025 mais deux villages prévus à l'automne 2026 à Feyzin (69) et Romans-sur-Isère (26)

Lancé en octobre 2023 à l'occasion du lancement de la campagne d'information "Les Bons Réflexes", le concept du **Village Risk Indus** vise à proposer un temps fort de sensibilisation au plus près des scolaires et des habitants. La première édition s'est tenue à **Pont-de-Claix**, portée par la forte mobilisation de la commune et des acteurs locaux, en partenariat avec l'IFFORME.

Fort de ce premier succès, le dispositif a été reconduit à **Saint-Fons**, où la deuxième édition a permis de **sensibiliser plus de 800 personnes**. Une réussite également reconnue au niveau national, puisque le Village Risk Indus a reçu le **Grand Prix thématique "Risques technologiques" 2024**, décerné par le comité de pilotage national de la **Journée nationale de la résilience**.

Après une pause en 2025, le dispositif revient en 2026 avec **deux nouvelles éditions à l'automne** : à **Feyzin du 8 au 10 octobre**, puis à **Romans-sur-Isère du 26 au 28 novembre**.

## La sensibilisation aux risques majeurs par le théâtre avec la compagnie Essentiel Ephémère

La sensibilisation aux risques par le **théâtre constitue une approche originale et efficace pour aborder un sujet parfois difficile à appréhender**, en permettant de rendre les situations plus concrètes et de favoriser l'appropriation des bons réflexes.

Dans cette perspective, la campagne "**Les Bons Réflexes**" a accompagné une action d'envergure dans l'académie de Grenoble : en 2024, en Isère, dans la Drôme, en Ardèche et en Savoie, puis en 2025 en Haute-Savoie, **près de 4 000 élèves ont assisté à la pièce *Oui mais si ça arrivait ?***.

Face aux retours très positifs des directions académiques, des élèves et des enseignants, la campagne a souhaité **poursuivre et développer cette démarche** en finançant de nouvelles représentations dans l'académie de Lyon en 2025 et 2026. Les enseignants ont notamment exprimé leur volonté de prolonger

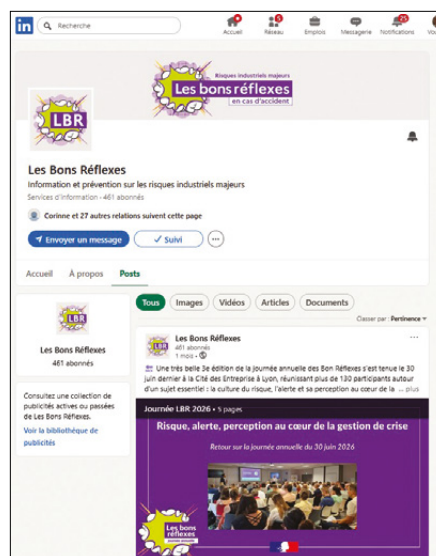
cette sensibilisation par des **séquences pédagogiques autour de la culture du risque** dans les établissements. Cette expérience renforce ainsi notre volonté de **travailler davantage avec le monde du théâtre pour diversifier les modes de sensibilisation du public**.

## Une présence digitale au cœur de la campagne Les bons réflexes avec de belles évolutions

Depuis 2023, **Les Bons Réflexes ont fait des réseaux sociaux un véritable levier de sensibilisation**, en adaptant les contenus aux nouveaux usages et aux codes de chaque plateforme. Publications régulières, formats courts, stories, contenus pédagogiques et campagnes sponsorisées permettent aujourd'hui de toucher les publics de manière ciblée et de renforcer la visibilité de la campagne.

Après avoir touché près d'un million de personnes lors de son lancement, la stratégie digitale s'est poursuivie et affinée en 2025 et 2026, avec notamment le développement de **LinkedIn**, désormais dédié à la mobilisation des acteurs du risque. Cette évolution traduit une volonté de passer d'une simple logique de diffusion à une logique de **mobilisation et d'amplification**, en s'appuyant sur les partenaires et les relais locaux pour faire circuler les messages de la campagne.

**Les chiffres 2025-2026 confirment d'ailleurs la capacité des Bons Réflexes à investir les nouveaux modes d'information et à toucher plus largement les publics concernés.**



# La commission Climat Air Energie

Deux années de consolidation et  
d'accélération du Plan de Protection de  
l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné

2

Le 3<sup>ème</sup> Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Grenoble Alpes Dauphiné a été arrêté le 16 décembre 2022. Il porte une ambition claire : améliorer durablement la qualité de l'air et préserver la santé des habitants sur un vaste territoire de 297 communes, réparties au sein de 8 EPCI.

Pour atteindre cet objectif, le PPA agit sur l'ensemble des principaux secteurs émetteurs de polluants atmosphériques : les mobilités, le résidentiel-tertiaire, l'industrie et, pour la première fois, l'agriculture.

Le plan fixe des objectifs ambitieux de réduction des émissions, qui vont au-delà des exigences du plan national et anticipent les valeurs limites réglementaires qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2030.

Mais améliorer la qualité de l'air est un défi qui ne peut être relevé par un seul acteur. C'est une responsabilité collective. Le PPA fédère ainsi les services de l'État, les 8 EPCI, le Département, la Région, le SCoT, les chambres consulaires, les experts techniques, les fédérations professionnelles,

les associations et, plus largement, les acteurs du territoire.

Piloté par la Préfète et porté par l'unité départementale de la DREAL, le PPA constitue ainsi un cadre commun pour agir, coordonner les initiatives, suivre les résultats et mobiliser durablement le territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le PPA s'articule autour de 17 défis et 32 actions.

Onze défis concernent directement les quatre grands secteurs émetteurs : mobilités, résidentiel-tertiaire, agriculture et industrie. Les six autres portent sur des enjeux transversaux : contrôle des mesures, réduction de l'exposition des populations, notamment à travers l'urbanisme ou les mesures mises en œuvre lors des épisodes de pollution, mais aussi information, communication et mobilisation des citoyens. Car agir pour la qualité de l'air, c'est aussi permettre à chacun de comprendre les enjeux et de trouver sa place dans cette dynamique collective.

## De l'action à la mobilisation : la dynamique Volont'AIR

C'est dans cet esprit que les acteurs du PPA ont souhaité renforcer le volet information et communication. Le 17 mai 2024, ils ont ainsi signé une charte de communication, élaborée à partir des enjeux et des actions du plan. Cette charte a marqué une étape importante : elle a permis de fédérer les acteurs autour d'une ambition commune et de structurer un véritable réseau territorial pour la qualité de l'air, réunis sous une même identité : Volont'AIR.

Cette dynamique se poursuit aujourd'hui à travers de nombreuses actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des changements de pratiques, en mobilisant les professionnels, les associations, les collectivités et le grand public.

L'objectif est désormais de faire vivre ce réseau, de renforcer les coopérations et de multiplier les occasions d'agir pour la qualité de l'air.

Les actions menées entre 2025 et 2026 : une période consacrée à la poursuite des actions du PPA, mais aussi au renforcement de la mobilisation collective et au rapprochement entre qualité de l'air, santé et pratiques du quotidien.

Malgré l'ambition du **Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné**, la nouvelle directive européenne du 23 octobre 2024 rehausse significativement le niveau d'exigence en matière de qualité de l'air à l'horizon 2030. Cette évolution nous invite à **aller plus loin, plus vite et à mieux cibler nos efforts**, en concentrant les actions là où elles peuvent avoir le plus d'impact sur les émissions et l'exposition des populations.

C'est pourquoi sur la période **2025-2026**, les actions du PPA se sont particulièrement concentrées sur deux leviers majeurs : **le chauffage au bois et les mobilités**. Elles ont été complétées par un renforcement des **contrôles** et d'un important travail de **sensibilisation du**

grand public et des acteurs du territoire.

**Chauffage au bois : agir sur les émissions et accompagner les changements de pratiques**  
Le **chauffage au bois** constitue l'un des leviers majeurs pour améliorer la qualité de l'air, notamment en matière de **réduction des émissions de particules fines**. Pour agir efficacement, le PPA combine trois approches complémentaires : **réglementer, accompagner et informer**.

Le renouvellement des appareils anciens et plus polluants est ainsi encouragé grâce aux dispositifs d'aide existants. Dans le même temps, les exigences se sont renforcées avec plusieurs arrêtés préfectoraux d'interdiction comme imaginé sur la carte ci-après.

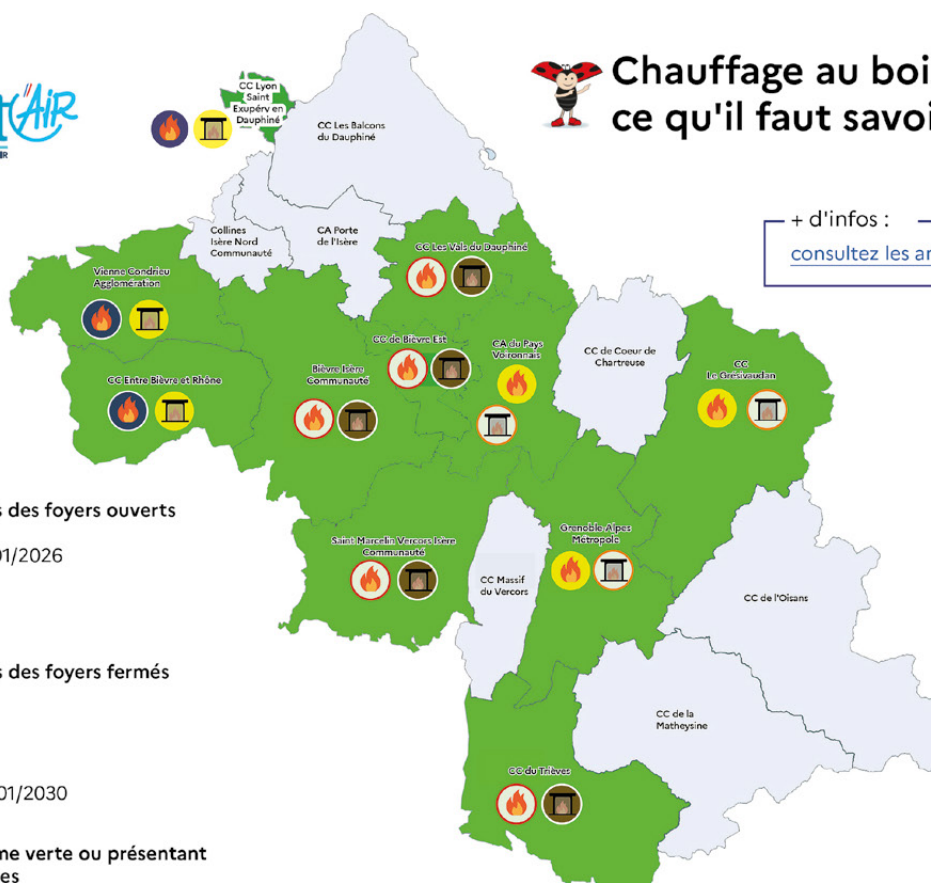
Pour accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles règles, des **supports de communication dédiés ont été conçus et mis à disposition des communes et des EPCI concernés**, afin de faciliter l'information des habitants.

**En savoir plus sur les nouvelles réglementations du chauffage au bois en Isère.**



## Chauffage au bois en Isère : ce qu'il faut savoir.

+ d'infos : [consultez les arrêtés préfectoraux](#)



### • Entrée en vigueur des interdictions des foyers ouverts

- 01/10/2024
- 01/01/2026
- 01/10/2026

### • Entrée en vigueur des interdictions des foyers fermés antérieurs à 2002

- 01/01/2026
- 01/04/2028
- 01/01/2030

Territoire avec obligation flamme verte ou présentant des caractéristiques équivalentes

Mais la réglementation ne suffit pas : **faire évoluer les pratiques passe aussi par la pédagogie et la sensibilisation.**

Le SPPPY a ainsi participé à plusieurs réunions d'information et de sensibilisation, présentées en page 19, et a produit **trois vidéos pédagogiques** pour donner à chacun les clés pour mieux comprendre les enjeux et agir au quotidien :

- une vidéo pour **comprendre la pollution de l'air**, ses effets sur la santé et montrer que chacun est concerné et peut agir : [www.dailymotion.com/video/x9rxozs](http://www.dailymotion.com/video/x9rxozs)
- une vidéo consacrée aux **déplacements du quotidien**, mettant en avant les bénéfices des mobilités moins émettrices : moins de pollution, davantage d'activité physique et un cadre de vie amélioré : [www.dailymotion.com/video/x9yd8am](http://www.dailymotion.com/video/x9yd8am)
- une vidéo dédiée au **chauffage au bois**, pour mieux comprendre les nouvelles interdictions et adopter les bonnes pratiques. [www.dailymotion.com/video/xb52kre](http://www.dailymotion.com/video/xb52kre)

### **Mobilités : encourager des déplacements moins émetteurs**

Les déplacements constituent un autre levier essentiel pour réduire les émissions et améliorer la qualité de l'air.

Le PPA accompagne ainsi le développement de **modes de déplacement moins émetteurs**, notamment les **transports collectifs et les mobilités actives**. Il encourage également une meilleure prise en compte de la **qualité de l'air dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme**.

Plusieurs études ont également été conduites par **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes**, notamment sur la réduction de vitesse et son impact sur l'exposition des populations à proximité de l'A480. Ces travaux seront présentés à l'automne 2026 dans le cadre de la **Commiss'air Mobilités**. Les travaux de la **Commission Environnement Santé du SPPPY** viennent également enrichir cette réflexion, en croisant les enjeux de

qualité de l'air, de santé et de cadre de vie, en cohérence avec les objectifs du PPA.

### **Le monde industriel poursuit lui aussi sa mobilisation**

Le secteur industriel représente une part significative des émissions de certains polluants atmosphériques sur le territoire. Si **des progrès considérables ont été réalisés au cours des dernières décennies**, la poursuite des efforts reste indispensable pour répondre aux nouvelles exigences européennes et améliorer encore la qualité de l'air. Le volet industriel du PPA repose sur **trois leviers complémentaires** :

- la mise en œuvre des **meilleures techniques disponibles**, notamment dans le cadre de la directive européenne IED sur les émissions industrielles ;
- un **encadrement renforcé des installations de combustion**, avec des valeurs limites d'émission plus exigeantes sur le territoire du PPA ;
- un **renforcement des contrôles réglementaires**.

À l'automne 2025, l'unité départementale de l'Isère de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a mené une importante opération de contrôle des installations de combustion soumises à déclaration situées dans le périmètre du PPA Grenoble Alpes Dauphiné : **31 inspections ont ainsi été réalisées en septembre et octobre 2025**, afin de vérifier le respect des exigences réglementaires et de contribuer à la réduction effective des émissions.

Une opération ciblée a également été menée auprès des **stations-service soumises au régime de la déclaration avec contrôle (DC)**. Elle visait notamment à vérifier la conformité des installations ainsi que la présence et le bon fonctionnement des dispositifs réglementaires.

Les **carrières, chantiers et plateformes de tri, transit et regroupement** ont eux aussi fait l'objet d'une attention particulière. Au total, **49 établissements** sont concernés par un renforcement des prescriptions relatives à la surveillance environnementale des retombées de poussières. Depuis la notification des premiers arrêtés, **25 inspections ont été réalisées** dans ces établissements. À noter qu'à ce jour, **aucun dépassement des nouvelles valeurs limites d'émission n'a été constaté.**

### **Partager les bonnes pratiques et accélérer la mobilisation collective**

Au-delà des contrôles, le PPA mise également sur le **dialogue, le partage d'expérience et l'accompagnement des professionnels.**

Le SPPPY a ainsi participé et co-animé un atelier lors de la journée organisée par la DREAL et la Fédération Régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes, le **14 janvier 2026 à Villeurbanne**. Les acteurs des travaux publics y ont échangé autour des principaux enjeux environnementaux auxquels le secteur est confronté.

Le **22 mai 2026**, l'unité départementale de la DREAL Isère a également réuni les acteurs industriels du territoire à l'occasion d'un **webinaire consacré au PPA Grenoble Alpes Dauphiné.**

Cette rencontre a permis de **mettre en lumière les actions déjà engagées par les entreprises, de partager les leviers opérationnels disponibles et de renforcer la mobilisation collective** en faveur de la qualité de l'air. Aux côtés de M. Pieyre, chef de l'UD DREAL Isère et président de la Commiss'air Transversal et de M. Fréry, directeur environnement France de Vicat et président de la Commiss'air Industrie du PPA, Corinne Thievent, cheffe de la cellule Culture du risque – qualité de l'air, a présenté les **avancées concrètes du volet industriel du PPA3** ainsi que les prochaines échéances.

Un temps important a également été consacré à la **nouvelle directive européenne sur la qualité de l'air**, entrée en vigueur le 11 décembre 2024, qui prévoit un abaissement significatif des valeurs limites réglementaires à l'horizon 2030. Cette évolution implique une **accélération des actions de réduction des émissions atmosphériques** et une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs. Le webinaire a enfin permis de valoriser des **initiatives concrètes portées par les industriels**, notamment par le site VICAT de Saint-Égrève, ainsi que les dispositifs d'accompagnement et les outils techniques proposés aux entreprises par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, présentés par Prisca Ray.

Plus d'infos : <https://www.spppy.org/qualite-de-l-air-les-industriels-mobilises-autour-a207.html>

### **Une dynamique collective à poursuivre**

À la croisée des enjeux **réglementaires, techniques et opérationnels**, ces différentes actions témoignent d'une dynamique collective bien engagée sur le territoire.

**Collectivités, services de l'État, industriels, experts et acteurs de la société civile : chacun a un rôle à jouer pour relever le défi de la qualité de l'air.**

Avec le renforcement des exigences européennes à l'horizon 2030, l'enjeu est désormais clair : **poursuivre les efforts, accélérer les transformations et concentrer les actions là où elles auront le plus d'impact.**

# La commission Environnement Santé

Les mobilités actives au cœur  
des travaux 2025/2026

3

Dès sa création en 2011, le SPPPY a placé la **santé environnementale** parmi ses priorités. Si la commission dédiée n'a pas pu être immédiatement pleinement active, faute de moyens humains suffisants, l'engagement du SPPPY s'est tout d'abord affirmé à travers son rôle moteur dans le **Plan Régional Santé Environnement 3**, avec le pilotage de l'action visant à **favoriser l'implication des citoyens dans les décisions liées à la santé environnementale**.

Au fil des années, la **commission Environnement Santé s'est progressivement structurée**, avec une ambition simple : rapprocher les enjeux environnementaux des préoccupations de santé et du quotidien des habitants. Pour y parvenir, elle s'est appuyée sur un **réseau d'acteurs locaux** — collectivités, associations, professionnels de santé, experts et acteurs du territoire — partageant la volonté d'informer, de sensibiliser et surtout d'impliquer la population.

Cette dynamique s'est concrétisée au travers de plusieurs actions : **10 numéros de la lettre d'information Environnement-Santé**, **cinq conférences-débats**, mais aussi le pilotage de **deux études de zone**, sur le Sud grenoblois et le Pays roussillonnais.

**2025 : mettre les mobilités au cœur des enjeux de santé**

Fin 2024, une nouvelle orientation est donnée aux travaux de la commission.

Son président, M. Gilles Namur, propose de s'intéresser aux **liens entre mobilités et santé** :

*"Ce n'est pas un thème à la mode, c'est un sujet de santé publique majeur. Nous avons tout en main pour agir."*

Ce choix s'inscrit pleinement dans les orientations du **Plan de Protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné**, piloté par la DREAL. En effet, si le PPA fixe le cap pour améliorer la qualité de l'air, la commission Santé-Environnement contribue à donner du sens et des clés d'action aux citoyens, en reliant qualité de l'air, mobilité et santé.

Tout au long de l'année 2025, les réunions de la commission permettent de **croiser les regards, les expertises et les expériences de terrain**, afin de construire une démarche au plus près des besoins des territoires. L'enjeu est double : **mieux faire connaître les bénéfices des mobilités actives** — notamment la marche et le vélo — et donner à chacun, quel que soit son âge, les clés pour se les approprier.

Le **23 septembre 2025**, le SPPPY organise une conférence consacrée aux **"Bienfaits des mobilités actives sur la santé"**. Plus de **60 participants** — collectivités, professionnels de santé, chercheurs, associations et acteurs de terrain — se réunissent pour croiser leurs connaissances et leurs expériences.

Les échanges mettent en lumière les **bénéfices de l'activité physique sur la santé**, les effets positifs de la marche et du vélo, mais aussi les leviers permettant d'accompagner l'évolution des pratiques de déplacement.

La conférence ne s'arrête toutefois pas aux présentations et aux échanges. Elle se poursuit par des **ateliers d'intelligence collective**, avec une ambition très concrète : passer de l'expertise à l'action et construire ensemble des **messages simples, accessibles et adaptés à tous les âges**.

Un constat émerge clairement de ces ateliers : pour toucher le plus grand nombre, il faut disposer de **supports de communication simples, attractifs et facilement accessibles**, capables de faire passer ces messages au-delà du cercle des participants.

### **2026 : passer de la réflexion à l'action**

Les réflexions et les échanges engagés en 2025 sont transformés en outils destinés à toucher un public plus large.

En janvier 2026, le **10<sup>ème</sup> numéro de la lettre d'information Environnement Santé** revient notamment sur la démarche consacrée aux mobilités actives. Il permet de prolonger la conférence et de mettre à disposition du public des informations et des ressources pour encourager une place plus importante de la marche et du vélo dans les déplacements du quotidien.

Le SPPPY propose également une vidéo "Mobilités et santé", qui transforme les connaissances, les échanges et les messages élaborés collectivement en un format **court, accessible et facilement partageable**, conçu pour toucher un public bien au-delà des acteurs déjà sensibilisés.

À travers cette réalisation, la commission souhaite rappeler que les mobilités actives ne sont pas seulement une question de déplacement ou d'environnement : elles constituent également un **véritable enjeu de santé publique**, en favorisant l'activité physique et en contribuant à améliorer la qualité de vie au quotidien.

**La démarche se poursuit en 2026 avec une nouvelle étape : aller à la rencontre des jeunes et des étudiants.** Après avoir travaillé sur les messages et créé un premier outil de sensibilisation à destination du grand public, la commission souhaite désormais **adapter sa démarche aux pratiques, aux attentes et aux modes de communication des jeunes générations**.

L'objectif est de poursuivre cette dynamique en faisant de la santé environnementale un sujet **concret, accessible et proche du quotidien**, et de donner aux jeunes les moyens de comprendre les liens entre leurs choix de mobilité, leur environnement et leur santé.



# La commission Aménagement du territoire et économie durables

Au croisement des risques et de l'aménagement du territoire

Si la commission Aménagement du territoire du SPPPY s'est particulièrement mobilisée autour des enjeux liés au transport de matières dangereuses (TMD) entre 2018 et 2024, avec la réalisation d'un livret des itinéraires partagés et une charte des bonnes pratiques, les travaux sur cette thématique se sont depuis progressivement espacés.

Pour autant, les enjeux à l'interface entre risques, urbanisation et transformation des territoires restent nombreux et appellent à renouveler la réflexion de la commission. L'action menée en 2026 avec les commissaires enquêteurs, dans le cadre du Bus Info Risques consacré aux liens entre urbanisation et risques, illustre cette volonté d'investir davantage ces sujets et de croiser les regards entre acteurs de la prévention, de l'aménagement et du développement territorial.

À terme, cette dynamique pourrait notamment être élargie d'une part aux enjeux liés au post-industrie et à la reconversion des territoires industriels et d'autre part aux réflexions liées à l'aménagement et aux mobilités en lien avec le Plan de Protection de l'Atmosphère. Ces problématiques, particulièrement structurantes pour les territoires, nécessitent en effet de mieux articuler mémoire des activités passées, gestion des pollutions, maîtrise de l'urbanisation, nouveaux usages des sols et prévention des risques.

La commission retrouverait ainsi un rôle de lieu de dialogue et d'anticipation, en accompagnant les acteurs du territoire face aux transformations des espaces industriels et à l'émergence de nouveaux enjeux d'aménagement.

**Zoom sur le Bus Info Risques le  
24 juin 2026 chez ARKEMA Jarrie :**

<https://www.spppy.org/bus-inforisques-plateforme-chimique-arkema-a-a209.html>

**le teaser :**  
[www.dailymotion.com/video/xb9fjzy](https://www.dailymotion.com/video/xb9fjzy)

**la vidéo version longue :**  
[www.dailymotion.com/video/xbaz1fu](https://www.dailymotion.com/video/xbaz1fu)



Cette journée a été organisée à l'initiative conjointe du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY) et des compagnies de commissaires enquêteurs des deux Savoie et de l'Isère.

Les commissaires enquêteurs, regroupés au sein de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, **<https://www.cnce.fr>**, jouent un rôle essentiel dans les démarches d'information et de participation du public. Ils sont notamment chargés de :

- conduire les enquêtes publiques ;
- garantir l'information et la participation du public ;
- rendre un avis indépendant sur des projets d'aménagement, d'infrastructures ou d'évolution du territoire.

Dans ce contexte, l'objectif était de mieux leur faire appréhender les enjeux liés à la présence d'activités industrielles à risques sur les territoires et de :

- découvrir concrètement les dispositifs de prévention et de maîtrise des risques mis en œuvre sur une plateforme classée SEVESO ;
- échanger directement avec les industriels et les représentants des services de l'État ;
- mieux comprendre les enjeux territoriaux liés à la coexistence entre activités industrielles, urbanisation et prévention des risques ;
- contribuer au développement d'une culture commune du risque et de la sécurité.

La journée s'est articulée autour de deux temps complémentaires. La matinée a été consacrée aux présentations et aux échanges avec différents intervenants de la DREAL, de la DDT et du SPPPY. L'après-midi a permis de découvrir la plateforme Arkema de Jarrie et d'échanger avec l'industriel sur les dispositifs de prévention, de maîtrise des risques et de sécurité mis en œuvre sur le site.

Elle a constitué un temps privilégié d'échange entre les acteurs de l'industrie, de l'État, de la prévention des risques et de l'aménagement du territoire, avec l'objectif de mieux partager les connaissances et de renforcer la culture du risque.

## La commission Qualité des milieux et biodiversité

5

Après avoir travaillé pendant près de dix ans sur les études de zone du Sud grenoblois et du Pays roussillonnais, et ces travaux étant désormais arrivés à leur terme, la commission a proposé, lors de la plénière du SPPPY d'avril 2025, de réorienter ses travaux autour de la qualité des masses d'eau, avec un focus particulier sur les PFAS et les contaminants émergents.

L'objectif serait de partager l'état des connaissances disponibles, de croiser les données existantes sur les sources, les voies de transfert et les milieux récepteurs, et de faire émerger des actions collectives en matière de surveillance, de prévention et de réduction des pressions exercées sur les milieux.

Dans un premier temps, le Club des SPPPI a proposé l'organisation d'un webinaire national consacré aux PFAS, le 15 octobre 2026. Cette amorce pourrait être complétée en 2027 par un temps d'échange plus spécifiquement consacré aux enjeux et aux problématiques de notre territoire.

Plus largement, la qualité des masses d'eau, en lien notamment avec les projets associés au développement de la baignade en ville à plus long terme, pourrait constituer un autre axe de travail pertinent pour la commission en 2027. Ces différents travaux pourraient être menés en lien étroit avec la Commission Environnement Santé, afin de croiser les enjeux environnementaux et sanitaires.

# Les réunions organisées entre avril 2025 et septembre 2026

6

|                                         |                         |                            |                                       |                        |                        |
|-----------------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>Commission<br/>plénière du SPPPY</b> | <b>2025</b><br>11 avril | <b>2026</b><br>26 novembre | <b>Commission<br/>Risques majeurs</b> | <b>2025</b><br>10 mars | <b>2026</b><br>03 mars |
|-----------------------------------------|-------------------------|----------------------------|---------------------------------------|------------------------|------------------------|

## Dans le cadre de la campagne Les bons réflexes

|                                                           |                           |                        |                                                  |                                                                                                                           |                           |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Groupe de<br/>Travail<br/>Communication</b>            | <b>2025</b><br>20 janvier | <b>2026</b><br>03 mars | <b>COPIL</b>                                     | <b>2024</b><br>30 mai                                                                                                     | <b>2026</b><br>27 janvier |
| <b>Groupe de travail<br/>Documents<br/>réglementaires</b> | Pas de réunions 2025/26   |                        | <b>Groupe de<br/>Travail<br/>Réseaux sociaux</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2025 réunions trimestrielles</li> <li>• 2026 reprise en interne SPPPY</li> </ul> |                           |

## Événements Les bons réflexes

|                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                      |                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Journée annuelle<br/>Les Bons Réflexes</b> | <b>2025</b> : 26 juin à Valence<br><b>2026</b> : 30 juin à Lyon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Villages forum<br/>Risk Indus</b> | <b>2024</b> : 3-5 octobre<br>à Saint-Fons<br><b>2026</b> : 8-10 octobre à Feyzin<br>26-28 novembre<br>à Valence |
| <b>Les Bons Réflexes</b>                      | <b>2026</b><br>Participation aux Podcast AMARIS Métropole de Lyon sur Mémoire<br>des risques à Feyzin<br>Pièces de théâtre sur les risques dans l'académie de Lyon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                      |                                                                                                                 |
| <b>Club et forum<br/>des SPPPI</b>            | <b>2025</b> : Forum national des SPPPI à Dunkerque les 20 et 21 novembre :<br>Intervention du SPPPY dans la table ronde sur la culture du risque<br><b>2026</b> : webinaire PFAS le 15 octobre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                      |                                                                                                                 |
| <b>Autres actions</b>                         | <b>Sensibilisation des sites Seveso en AuRA</b><br><b>2025</b> : 04 décembre à l'ENTPE - Lyon<br><b>Sensibilisation des agents métropolitains</b><br><b>2026</b> : 13 mars à Pont-de-Claix / 28 avril à Fontaine<br><b>Pièces de théâtre Cévezol Liquids Inc</b><br><b>2025</b> : 02 décembre à Polytech - Grenoble<br><b>2026</b> : 25 février à l'IUGA - Grenoble<br><b>Sensibilisation des élus lors du séminaire des maires<br/>organisé par la préfecture</b><br><b>2026</b> : 29 avril à Alpexpo - Grenoble |                                      |                                                                                                                 |

## Commission Air Energie Climat

|                                          | 2025                | 2026                |
|------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>COPIL</b>                             | 10 juin             |                     |
| <b>COPL'AIR</b>                          | 08 décembre         | 26 novembre         |
| <b>Équipe projet</b>                     | 1 réunion mensuelle | 1 réunion mensuelle |
| <b>Commiss'air Communication</b>         | 31 mars 2026        | 29 septembre        |
| <b>Commiss'air Industrie</b>             | 16 octobre          | 22 mai              |
| <b>Commiss'air Mobilités</b>             | 30 septembre        | 16 novembre         |
| <b>Commiss'air Agriculture</b>           | 15 mai              |                     |
| <b>Commiss'air Résidentiel Tertiaire</b> | 27 mars             |                     |
| <b>Commiss'air Transversal</b>           | 04 novembre         |                     |

## Commission Environnement Santé

2025 : 4 février / 25 mars / 19 juin

Conférence Mobilités Santé le 23 septembre 2025

## Commission Qualité des milieux Biodiversité

15 octobre 2026 : webinaire PFAS club des SPPPI à décliner sur notre territoire en 2027

## Commission Aménagement du territoire et économie durables

24 juin 2026 : Bus inforisques des commissaires enquêteurs Isère/Savoie/Drôme

plateforme chimique de Jarrie Arkema

## Événements PPA

|                                                                                     |                                                                                                                                                   |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
|  | <b>Plénière des maires de l'Isère organisée par la préfète de l'Isère</b>                                                                         | 02 juin 2025     |
|  | <b>Soirée d'échanges avec les professionnels du chauffage au bois (Prime Air Bois)</b>                                                            | 05 novembre 2025 |
|  | <b>Diffusion de la vidéo Qualité de l'air : <a href="https://www.dailymotion.com/video/x9rxozs">https://www.dailymotion.com/video/x9rxozs</a></b> | 13 octobre 2025  |
|  | <b>COPL'AIR 2025 du 3<sup>ème</sup> Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné</b>                                             | 08 décembre 2025 |
|  | <b>Campagne Au Feu ! France Nature Environnement</b>                                                                                              | 08 décembre 2025 |
|  | <b>Projection du film Notre Air espace Aragon, Villard-Bonnot</b>                                                                                 | 16 décembre 2025 |
|  | <b>Café-débat qualité de l'air organisé par Bièvre Est</b>                                                                                        | 14 janvier 2026  |
|  | <b>Immo En Vue - La DREAL et Grenoble Alpes Métropole ont présenté la réglementation relative au chauffage au bois</b>                            | 05 mai 2026      |
|  | <b>Café des services Qualité de l'air du Pays Voironnais</b>                                                                                      | 21 mai 2026      |

## ÉDUCER LES ENFANTS ? ...

VOUS POUVEZ NOUS LAISSER TRANQUILLE !!!  
ON A DÉJÀ LA CITOYENNETÉ, LE CODE DE LA ROUTE,  
LES AEROS SECOURS, LES ADDICTIONS, ETC.



**VolontAïR**  
DONNONS DE L'AIR À L'AVENIR



### Secrétariat du SPPPY

Unité départementale de l'Isère  
Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier  
38030 Grenoble Cédex 2

Standard : 04 76 69 34 34

[marion.delolme@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marion.delolme@developpement-durable.gouv.fr)

[corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr](mailto:corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr)

[ppa-grenoble.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-grenoble.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

[secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr)

[www.volontair.fr](http://www.volontair.fr)

[www.spppy.org](http://www.spppy.org)